



AUDIT ÉCONOMIQUE ET ÉVALUATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

DU 13 AU 15 OCTOBRE 2010 À STRASBOURG / PRIX DU MODULE SEUL : 1600 €

OBJECTIFS

Former à l'évaluation des droits de propriété intellectuelle au moyen de l'audit économique et de méthodes de mesures financières

PUBLICS CONCERNÉS

Dirigeants, cadres responsables PI, collaborateurs de services de recherche et développement, juristes, chargés de valorisation, avocats

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Déterminer le coût d'une protection
- Évaluer un portefeuille brevets
- Valoriser les brevets et marques

Pédagogie

Exposé des fondamentaux puis interactions avec les stagiaires autour d'un fil conducteur concret qui structure les interventions.

Intervenants

Ce module est coordonné par Christian NGUYEN VAN YEN, Conseil en propriété industrielle et fait intervenir notamment :

- Alain KAISER, Spécialiste de l'évaluation financière des droits de PI
- Jean Sébastien LANTZ, professeur à l'E.N.S.T. Paris

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

JOURNÉE 1

Mesurer pour mieux gérer

- Nouveaux enjeux – Nouveaux marchés – nouveaux acteurs
- Nouveaux outils : L'audit de propriété intellectuelle
- Les réponses du responsable PI ou valorisation
- Exemples et cas pratique

JOURNÉE 2

Les Techniques d'évaluation financière

- De la stratégie PI à la finance : financer l'innovation
- Elaboration d'un business plan
- Le risque et le coût du capital
- Différentes méthodes de mesure de la valeur des actifs immatériels

JOURNÉE 3

L'application à un portefeuille de brevets

- Les facteurs PI clés du succès d'un business plan
- Répartir la valeur au sein d'un portefeuille de brevets
- Cas pratique d'évaluation des brevets